

## Réflexions ecclésiologiques sur la situation actuelle de la Communion anglicane à la lumière des documents d'ARCIC

*Rapport de la sous commission de IARCCUM présentée à l'Archevêque de Canterbur Dr Rowan Williams et au Président du Conseil Pontifical pour la promotion de l'Unité Chrétienne Cardinal Walter Kasper, 8 Juin 2004*

### I Introduction

1. Il y a presque 40 ans que la Communion anglicane et l'Eglise catholique romaine se sont engagées dans un dialogue sérieux, fondé sur les Évangiles et les traditions anciennes qui leur sont communes, et qui puisse conduire à cette unité dans la vérité pour laquelle le Christ a prié' (*Déclaration commune du Pape Paul VI et de l'Archevêque Michael Ramsey, 1966*). Au long de ces années il y eut de remarquables avancées vers 'la restauration d'une complète communion de foi et de vie sacramentelle' demandée par la déclaration de 1966. Le Pape Jean Paul II et l'Archevêque Robert Runcie dans leur *Déclaration Commune* de 1989, mirent l'accent sur la poursuite de ce but:

Face à la désunion de l'humanité le difficile pèlerinage des chrétiens vers l'unité doit être poursuivi avec détermination et vigueur, quels que soient les obstacles qui semblent barrer la route. Nous et ceux que nous représentons, nous renouvelons solennellement notre engagement à travailler à restaurer l'unité visible et la pleine communion ecclésiale, dans la certitude que rechercher un but plus modeste serait trahir la volonté d'unité que le Seigneur a pour son peuple... Avec insistance nous recommandons à notre clergé et à nos fidèles de ne pas négliger ou sous estimer la communion certaine quoiqu'encore imparfaite que nous partageons déjà... Cette communion doit être vénérée avec amour et préservée tandis que nous cherchons à progresser vers une communion plus plénière selon la volonté du Christ.

Après avoir passé en revue les importantes avancées accomplies tant sur le plan des accords théologiques que des relations pratiques depuis le second Concile du Vatican, les évêques anglicans et catholiques romains rassemblés à Mississauga en mai 2000 ont observé avec confiance que la communion que nous partageons déjà 'ne doit plus être considérée en termes minimaux'. C'est 'une communion qui est riche, porteuse de vie, aux multiples aspects. Nous nous sommes approchés ... plus que nous avons osé le croire du but: la pleine communion visible'.<sup>1</sup>

2. C'est une confirmation très significative de nos avancées et de l'importance de notre engagement commun pour atteindre une communion pleinement ecclésiale, que l'apparition d'un nouvel obstacle nous ait conduit à une initiative commune pour envisager cette difficulté. La question soulevée par la consécration épiscopale dans le diocèse du New Hampshire affecte de près la Communion anglicane et s'adresse d'abord à elle. Cependant des consultations avec l'Eglise catholique romaine ont conduit l'Archevêque de Canterbury à prendre l'initiative d'inviter le Cardinal Kasper du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens à se joindre à lui pour établir une sous-commission spéciale de la Commission anglicane-catholique pour l'unité et la mission (IARCCUM) afin d'étudier les questions ecclésiologiques soulevées par cet événement. En tant que membres de cette sous-commission nous sommes reconnaissants d'avoir cette occasion de contribuer au processus

---

<sup>1</sup> *Communion in Mission*, nn. 5-6

de discernement dans la Communion anglicane. Nous pensons que l'invitation à cette contribution œcuménique met en valeur le fait que nos deux communions sont devenues proches l'une de l'autre et que ce qui se passe dans une communion a des conséquences pour l'autre. Le cardinal Kasper a dit que dans la présente situation les catholiques ne se considèrent pas comme de simples observateurs: à cause de nos étroites relations il ne peut s'agir d'une décision ou d'une action entièrement unilatérale.. Il ajouta que c'est précisément quand il y a des problèmes que le dialogue est le plus nécessaire.

3. Dans les années passées, notre dialogue théologique au sein de l'ARCIC (Anglican-Roman Catholic International Commission) s'est principalement attaché à des sujets doctrinaux mais il a aussi traité de sujets éthiques (moral matters) et cette réflexion a montré combien ces sujets étaient étroitement imbriqués. La déclaration commune *Vie en Christ: Morale, Communion, Eglise* (1994) écrit que:

malgré des différences de jugement dans certains domaines pratiques et pastoraux, c'est cependant la même vision de base de la nature et de la destinée de l'humanité qu'anglicans et catholiques tirent de l'Écriture et de la Tradition. (*Vie en Christ*,1)

Partager notre héritage apostolique commun nous permet de porter un témoignage commun et de parler prophétiquement des questions morales. Cependant, ces récents développements nous amènent à poser la question: jusqu'où, en fait, partageons-nous une même vision morale. La consécration épiscopale du New Hampshire soulève deux sortes de questions: l'une concernant l'enseignement moral, l'autre les difficultés ecclésiologiques nées de l'acte qui a été posé. Sur l'aspect moral, l'Église catholique romaine a une position très nette sur l'homosexualité, exposée par exemple dans le *Catéchisme de l'Église catholique*, nn.2357-2359. Cette consécration, qui avait reçu l'approbation de la Convention Générale a amené les catholiques romains et beaucoup d'anglicans à se demander si les Églises de la Communion anglicane pouvaient maintenir un enseignement et une pratique cohérents en ce domaine, puisque cette décision allait à l'encontre de la Résolution 1,10 de la Conférence de Lambeth de 1998 et de la déclaration des Primats à leur réunion d'octobre 2003. Ce fait même met également en lumière les questions ecclésiologiques majeures qui ont été soulevées.

4. Il n'avait pas été demandé à la Conférence de Lambeth de traiter directement de l'homosexualité mais plutôt de se centrer sur les conséquences ecclésiologiques qui y étaient liées. De même, il a été demandé spécifiquement à notre sous-commission de réfléchir aux implications ecclésiologiques soulevées par les récents développements dans la Communion anglicane en particulier à la lumière des déclarations communes d'ARCIC et en se référant à ces déclarations. L'essentiel de notre rapport consistera donc à tirer de l'ARCIC des indications judicieuses en relation à la situation actuelle de la Communion anglicane dans l'espoir qu'elles puissent aider la Commission de Lambeth à envisager les questions qui lui sont posées. Afin de resituer les contributions de ARCIC, montrant qu'elles proviennent et de nos anciennes traditions communes et de la vision ecclésiologique exposée dans les récents développements tant dans l'Église catholique que dans la Communion anglicane, nous présentons un chapitre préliminaire sur nos fondements ecclésiologiques communs. Nous considérerons d'abord le 4<sup>e</sup> siècle qui présente certaines analogies avec le contexte actuel et suggère quelques aperçus qui peuvent éclairer la situation présente. Ensuite, nous aborderons les récentes déclarations dans nos deux communions qui traitent des conditions nécessaires au maintien de la communion, déclarations basées sur le travail d'ARCIC et en quelques cas, influencées par lui. Finalement dans le chapitre principal de ce document nous nous tournerons vers les Déclarations communes d'ARCIC, relevant cinq domaines relatifs au travail que la Commission de Lambeth devra affronter. Nous espérons que nos réflexions aideront la commission à prendre en compte cette 'communion certaine cependant encore

imparfaite que nous partageons déjà' et à l'apprécier et la protéger 'alors que nous cherchons à progresser jusqu'à la pleine communion que le Christ veut' (*Déclaration commune* 1989).

## II Points de repère ecclésiologiques: le passé et le présent

### i La vie de l'Eglise au 4<sup>e</sup> siècle

5. Le quatrième siècle fut une époque particulièrement troublée dans l'histoire de l'Eglise: la communauté chrétienne se débattait d'une part avec la crise doctrinale de l'arianisme et d'autre part elle cherchait à s'adapter à de nouvelles relations avec d'Etat. Henry Chadwick note que 'ce fut le malheur de l'Eglise au 4<sup>e</sup> siècle qu'elle fut absorbée dans une controverse théologique au moment même où elle mettait au point son organisation comme institution'.<sup>2</sup> On pourrait dire la même chose de la Communion anglicane aujourd'hui; elle est aux prises avec une controverse majeure concernant la sexualité et l'ordination, alors qu'en même temps elle cherche à développer des structures pour soutenir une vie interdépendante avec un nombre croissant de provinces. On peut peut-être trouver quelque éclairage pour la présente situation, si l'on regarde la vie de l'Eglise au 4<sup>e</sup> siècle à une époque de crise doctrinale et si l'on note en particulier le rôle des conciles, les responsabilités des évêques et des métropolitains et la relation entre les niveaux local et universel dans la *koinonia* de l'Eglise.
6. Au 4<sup>e</sup> siècle l'Eglise, a senti qu'il fallait étudier ces questions dans des conciles d'évêques afin de maintenir ensemble les expressions locale et universelle de l'Eglise. Ainsi le Concile de Nicée pose les principes fondamentaux de la vie et des relations épiscopales stipulant qu'un évêque doit être ordonné, si possible, par tous les évêques de sa province mais jamais par moins de trois et que quoi qu'il soit fait ou décidé dans une province est sujet au consentement et la confirmation par le métropolitain de cette province (canon 4). Nicée reconnaît aussi des prérogatives régionales particulières aux évêques de Rome et d'Alexandrie, leur donnant autorité pour confirmer des élections épiscopales au delà des strictes limites de leur propres provinces (canon 6). Le Concile de Sardique (342-3) bien que non accepté comme concile universel, laisse deviner la même vision de l'interdépendance entre les niveaux local et universel. Considérant l'intégrité de l'Eglise locale il décrète que 'si une province, si un évêque a quelque chose contre son frère et son confrère-évêque, il ne fera pas appel à des évêques d'une autre province'.<sup>3</sup> A son tour cette mesure met en lumière le rôle de 'leader' du métropolitain parmi les évêques de sa propre province. D'autre part, Sardique souligne l'importance de l'interdépendance entre les Eglises locales et l'Eglise universelle en décrétant que si un évêque qui a été accusé ou déposé, considère que ce jugement a été porté à tort contre lui, ceux qui l'ont jugé, ou les évêques voisins ou l'évêque accusé lui-même peuvent faire appel à l'évêque de Rome. Si l'évêque de Rome décide que le cas doit être rejugé il pourrait nommer des juges ou envoyer un délégué pour siéger avec les évêques voisins afin de rétablir la situation (canon 3).
7. Il est clair que la vie conciliaire de l'Eglise qui s'est développée à cette époque ne fonctionna pas spontanément en parfaite harmonie. Dans la pratique du 4<sup>e</sup> siècle plusieurs conciles furent en fait convoqués par l'empereur (par exemple, Nicée 325; Constantinople 381) ou les empereurs (Sardique, 342-43). De plus la période entre Nicée et Constantinople fut certainement celle où il y eut le plus grand nombre d'assemblées d'évêques sujettes à controverse, convoquées par une ou l'autre partie ou par les empereurs eux-mêmes'.<sup>4</sup> La solution de ces controverses nécessita que soient encore clarifiées les relations entre l'Eglise

---

<sup>2</sup> Henry Chadwick, *The Early Church* (Harmondsworth: Penguin, revised ed. 1993), p.133

<sup>3</sup> J. Stevenson (ed), *Creeds, Councils and Controversies* (London SPCK, 1989), p.15

<sup>4</sup> J.N.D.Kelly, *Early Christian Creeds* (London: Longman, 1972), p.263

locale et l'Eglise universelle. Pendant cette période de formation nous voyons que les métropolitains exercent sans aucun doute un rôle essentiel pour assurer le bon ordre et que les importantes responsabilités patriarcales et primatiales commencent à se clarifier pour une véritable vie d'Eglise en communion. **Unité et interdépendance** commencent à émerger comme repères essentiels de l'authentique *koinonia*. Sur le modèle de la toute première communion des trois personnes de la Sainte Trinité, ces repères devaient caractériser la vie de l'Eglise à tous les niveaux.

8. Commentant les Conciles de l'Eglise des premiers siècles, le théologien orthodoxe, Alexandre Schmemmann insiste pour dire que 'la vérité de base sur laquelle tous les canons concernant les évêques, leur consécration, leur juridiction et à laquelle ils se réfèrent est la réalité de l'unité, comme essence même de l'Eglise' et que 'l'unité et l'interdépendance des évêques' est 'la forme de l'unité de l'Eglise'.<sup>5</sup> Ainsi l'évêque est le médiateur entre son Eglise et la grande communion des Eglises et entre cette grande communion et sa propre Eglise. Parce qu'il est le Bon Berger, il est le 'leader' de son peuple ce qui lui donne des prérogatives auxquelles il ne peut se soustraire. L'évêque n'est pas simplement un président, mais il exerce son ministère spécifique de 'leader' dans, avec et au milieu de son peuple. Comme la vie de la Trinité est centrée autour du Père, l'authentique *koinonia* a un point focal, un centre: l'évêque au milieu de son peuple. De plus l'authentique *koinonia* exige l'unité et l'interdépendance. Ainsi que cela a été déjà suggéré, l'Eglise des premiers siècles déploie cette configuration non seulement dans chaque Eglise locale mais aussi aux niveaux régional ou provincial. Le 34<sup>e</sup> des *Canons apostoliques* (c.345-380) stipule que les évêques de chaque région doivent reconnaître celui qui est le premier parmi eux comme leur 'tête' et ne doivent rien faire d'important sans son consentement de même aussi qu'il ne doit rien faire sans leur consentement, 'car ainsi il y aura unanimité et Dieu sera glorifié par le Christ dans l'Esprit Saint'.<sup>6</sup>
9. Rappeler les crises, les conciles et les canons du 4<sup>e</sup> siècle nous aide à réfléchir à notre situation actuelle en particulier sur le rôle de l'évêque local et sur ses relations avec le métropolitain et l'Eglise universelle, pour sauvegarder l'unité de l'Eglise. La pratique du 4<sup>e</sup> siècle montre que lorsqu'il y a des contestations, les consultations et la conciliarité ne suffisent pas toujours pour soutenir et protéger la communion ecclésiale, mais peut aussi suggérer des modèles pour la Communion anglicane alors qu'elle cherche une voie pour sortir de l'impasse. En particulier les situations évoquées ci-dessus peuvent suggérer le besoin d'une sorte de droit d'appel de la part d'une province anglicane à l'Archevêque de Canterbury. Plus généralement, elles peuvent suggérer le besoin de renforcer et le rôle central des Primats dans chaque province et celui de l'Archevêque de Canterbury parmi les Primats. Tout cela pourrait constituer d'importants développements pendant cette période transitoire alors que nous continuons à travailler pour la pleine unité visible entre la Communion anglicane et l'Eglise catholique romaine. On a tout à gagner pour que nos deux Communions développent une organisation cohérente à la fois avec l'Eglise des premiers siècles et aussi avec l'Eglise telle que nous croyons que Dieu nous appelle à être unis à l'avenir.

## ii Réflexions récentes sur la *koinonia* dans nos deux Communions

10. Afin de situer les documents d'ARCIC qui suivent, nous allons passer en revue quelques uns des thèmes ecclésiologiques récemment abordés dans nos deux Communions; ils illustrent nos convergences sur la manière dont nous comprenons l'Eglise comme *koinonia*, ce qui est nécessaire pour maintenir la communion et comment en communion, sont prises les décisions.

---

<sup>5</sup> Alexander Schmemmann, 'Problems of Orthodoxy in America', *St Vladimir's Seminary Quarterly* 8 (1964), p.75, 80

<sup>6</sup> F.X.Funk, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum* (Paderborn, 1905), vol.1, pp.572-5

11. Chacune de nos deux Communions affirme que la *koinonia* est la réalité fondamentale de l'Eglise et aussi l'idée de base qui nous permet de comprendre la vie et la mission de l'Eglise, à travers l'histoire jusqu'à aujourd'hui.<sup>7</sup> Puisque Jésus Christ est la Parole de Dieu incarnée la vie à laquelle l'Eglise participe comme Corps du Christ, est la vie de la Trinité, qui est la parfaite *koinonia*. La *koinonia* est à la fois don de Dieu pour nous et appel. Soutenus par l'Esprit Saint nous devons manifester la vie de Dieu dans et pour le monde.<sup>8</sup>
12. Dans chacune de nos deux Communions la *koinonia* est soutenue et nourrie par des 'structures de grâce', les éléments qui la constituent ou liens de communion. Chacune d'entre elles est d'accord pour reconnaître que tous les divers éléments de la communion visible sont des dons du Christ Ressuscité, donnés à l'Eglise par le pouvoir du Saint Esprit.. Ce ne sont pas des éléments indépendants, mais intégralement reliés les uns aux autres. Agissant ensemble ils servent et protègent le mystère profond de la communion de l'Eglise. Par de tels dons de communion, l'Eglise est gardée dans la tradition apostolique, rendue capable d'offrir adoration et louange au Dieu Trinité et affermie et organisée pour être le sacrement de la présence de Dieu dans le monde.<sup>9</sup>
13. Chaque Communion considère qu'elle vit par ces liens de communion. Les anglicans sont unis en une vie de communion visible par le baptême, 'la confession d'une foi commune, la célébration de l'eucharistie, une vie de prière commune, le service d'un ministère ordonné, des structures conciliaires, un partage de la mission et du service ... Ces éléments appartiennent à l'Eglise universelle et non uniquement aux anglicans. Ils sont néanmoins vécus par eux d'une manière caractéristique parfaitement reconnaissable'.<sup>10</sup> Ces liens sont aussi ceux dont parlent les catholiques romains quand ils disent que l'unité de l'Eglise 'est constituée par les liens de la profession de foi, des sacrements et la communion hiérarchique'.<sup>11</sup> Pour les catholiques romains l'essentiel de ces liens est le ministère de l'évêque de Rome et des évêques en communion avec lui.<sup>12</sup> Les anglicans reconnaissent que les éléments constitutifs de l'Eglise existent dans l'Eglise catholique romaine tandis que de son côté l'Eglise catholique romaine a reconnu que 'quelques éléments et même beaucoup et de grande valeur qui contribuent à construire et vivifier l'Eglise peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Eglise catholique';<sup>13</sup> ou pour reprendre *Ut unum sint* que 'de nombreux éléments ... se trouvent aussi dans les autres communautés chrétiennes'.<sup>14</sup>
14. Chacune de nos deux Communions est attachée au ministère *épiscopal* dans la succession apostolique, ministère qui a un rôle décisif dans la succession de communautés vivants dans la fidélité à la Tradition apostolique. Le ministère épiscopal exercé aux niveaux personnel, collégial et communautaire fortifie la communion de l'Eglise et sauvegarde l'unité entre les Eglises locales. La collégialité et une certaine forme de primauté est exercée dans nos deux Communions à différents niveaux de la vie de l'Eglise. Au niveau mondial la collégialité s'exprime chez les anglicans dans les assemblées de la Conférence de Lambeth. L'Archevêque de Canterbury est le centre personnel de l'unité et de la communion ayant

<sup>7</sup> Rapport final du Synode extraordinaire des Evêques, 1985 déclare: 'L'ecclésiologie de communion est l'idée centrale et fondamentale du document du Concile' (II.C.n.1); Le *Virginia report*, Chapter 2

<sup>8</sup> Le *Virginia report*, Chapter 2; *Unitatis redintegratio*, n.2; Le Rapport final du Synode extraordinaire des évêques, 1985, II. C.n.1.

<sup>9</sup> Rapport premier de la Eames Commission paras 26-27; *Lumen gentium*, n.8; *Unitatis redintegratio*, n.3

<sup>10</sup> The *Virginia report*, chapter 3

<sup>11</sup> *Ut unum sint*, n.9

<sup>12</sup> *Directoire oecuménique* (1993), n.10 et *Ut unum sint*, n.79

<sup>13</sup> *Unitatis redintegratio*, n.3; cf. *Lumen gentium*, n.8

<sup>14</sup> *Ut unum sint*, n.13

‘d’une manière particulière le souci de toutes les Eglises, souci qu’il partage avec tous les évêques’. Sa tâche est ‘non pas de commander mais de rassembler’, et dans la Communion anglicane son autorité est regardée comme morale et non juridique. Il a la ‘primauté d’honneur’.<sup>15</sup> Seul l’Archevêque de Canterbury peut appeler les évêques à la Conférence de Lambeth. Il préside cette Conférence de même que les réunions régulières des Primats et il est le Président du Conseil consultatif anglican. Pour les anglicans la dimension communautaire de l’exercice de l’*épiscopat* s’exprime par les synodes auxquels participent les laïcs; c’est un moyen essentiel pour maintenir la communion. Les catholiques romains insistent pour dire que la plénitude de la *koinonia* exige le ministère de primauté universelle de l’évêque de Rome, successeur de Pierre à qui le Christ a confié toutes ses brebis ‘pour les confirmer dans la foi et les mener vers la parfaite unité’. L’évêque de Rome exerce ce service de l’unité à l’intérieur du collège épiscopal.<sup>16</sup>

15. Chacune de nos deux Communions met l’accent sur l’interdépendance entre le local et l’universel. Bien que pour les anglicans les décisions rendues obligatoires peuvent être prises seulement au niveau de la province; ils ressentent de plus en plus que ce qui touche la foi ou la vie morale de la Communion devrait être résolu à l’intérieur de la vie interdépendante de la Communion anglicane - et dans une chrétienté divisée devrait être ouverte à l’ensemble de l’Eglise. L’Archevêque Robert Runcie avait mis au défi ce qu’il appelait ‘le shibboleth de l’autonomie’. Son discours à la Conférence de Lambeth de 1988 était un encouragement à avancer sur un chemin menant de l’indépendance à l’interdépendance: ‘Nous avons atteint une étape dans la croissance de la Communion où nous devons commencer à faire des choix radicaux ou alors notre croissance nous amènera peu à peu à la ruine. Je crois que le choix entre indépendance et interdépendance ... est simplement le choix entre l’unité ou la fragmentation’.<sup>17</sup> Le *Virginia report* suggère que ‘dans la Communion anglicane tout ce qui touche la communion de toutes les Eglises doit être discuté et mis à l’épreuve dans la vie interdépendante des provinces...’.<sup>18</sup>
16. Les anglicans ont développé des structures et des processus internationaux pour aider à maintenir la communion de toutes les Eglises. La Conférence de Lambeth a servi la Communion anglicane depuis 1867. La résolution 49 de la Conférence de 1930 a déclaré que les Eglises de la Communion anglicane ‘sont unies les unes aux autres non par une autorité centrale et législative mais par une loyauté mutuelle soutenue par le conseil de tous les évêques en conférence’. Deux organismes plus récentes, le Conseil consultatif anglican et la Réunion des Primats, ont aussi un rôle à jouer, avec aussi l’Archevêque de Canterbury et la Conférence de Lambeth, pour discerner ce qui est fidèle à la tradition apostolique sur des sujets touchant l’unité de l’Eglise. La prise de décision demande consultations, dialogue, discernement et réception et concerne ceux qui ont un ministère spécial de ‘vigilance et d’unité’ (*oversight*) et tout le peuple de Dieu.

---

<sup>15</sup> *The Truth shall make you free*, Rapport de la Conférence de Lambeth 1988, (London: CHP, 1988) Dogmatic and Pastoral Concerns, p.110. C’est ‘un pasteur au service de l’unité, propose un ministère de service et de soutien à la Communion’ (Le *Virginia report*, in the official Report of the Lambeth Conference, 1998, p.56)

<sup>16</sup> *Unitatis redintegratio*, n.2

<sup>17</sup> Robert Runcie, Adresse d’ouverture à la Conférence de Lambeth, *The Truth shall make you free*, The Lambeth Conference 1988, pp. 16 and 17.

<sup>18</sup> Le *Virginia report*, Chapter 5, para 24; cf. aussi Resolution 34 de ACC 2002 ayant présent à l’esprit la responsabilité mutuelle et l’interdépendance: ‘1) les diocèses et chaque évêque ne doivent pas entreprendre d’actions unilatérales ni adopter des positions qui pèseraient sur notre communion sans en référer aux autorités provinciales; 2) les autorités provinciales devront penser à l’impact de leurs décisions sur l’ensemble de la Communion; et 3) tous les membres de la Communion même lors de divergences doivent garder ‘courtoisie, tolérance, respect mutuel et prière les uns vis à vis des autres’ (1998 II.2 e)

17. Les catholiques romains tiennent à ‘la discipline très ancienne selon laquelle les évêques du monde entier étaient en communion entre eux et avec l’évêque de Rome par le lien de l’unité, de la charité et de la paix’ et maintient aussi la pratique de tenir des conciles pour statuer sur certains points de grande importance’.<sup>19</sup> Le collège ou corps des évêques ‘n’a aucune autorité si ce n’est unie au pontife romain successeur de Pierre comme sa tête’.<sup>20</sup> *Lumen gentium* parle du rôle de tout le corps des fidèles qui, ‘éveillé et nourri par l’Esprit de vérité, est capable de discernement en matière de foi’.<sup>21</sup>
18. Chacune de nos deux Communions recherche des moyens plus efficaces pour maintenir la *koinonia* à des époques où se produisent des changements. Depuis Vatican II les catholiques romains ont peu à peu développé des structures pour soutenir plus efficacement la *koinonia*: conférences épiscopales nationales et régionales; assemblées générales du Synode des évêques et au niveau local l’engagement des laïcs et du clergé dans les conseils pastoraux diocésains et paroissiaux. Les anglicans ont cherché à développer des organismes internationaux de communion: le rôle de l’Archevêque de Canterbury, la Conférence de Lambeth, le Conseil consultatif anglican et la réunion des Primats et ils étudient le rôle dévolu à chacun pour maintenir la communion des Eglises locales.
19. Chacune de nos deux Communions a mis l’accent sur les qualités d’une vie en Communion. Le *Virginia report* parle de la vie en communion: c’est avoir un souci commun et réciproque, se soutenant les uns les autres dans l’amour.<sup>22</sup> Le Pape Jean Paul II a encouragé une ‘communion spirituelle’ sans laquelle les structures extérieures ‘ne serviraient pas à grand chose’, devenant ‘des mécanismes sans âme’. Une telle spiritualité est centrée sur ‘la contemplation du mystère de la Sainte Trinité habitant en nous ... dont la lumière nous rend capable de voir la lumière brillant sur le visage des frères et surs autour de nous’. Une spiritualité de communion signifie penser à nos frères et surs dans la foi comme ‘ceux qui font partie de moi-même’ et nous rend capables de ‘partager leurs joies et leurs souffrances, de pressentir leurs désirs et de veiller à leurs besoins’, de ‘faire place aux autres’, ‘portant “les fardeaux les uns des autres” (Gal 6,2)’.<sup>23</sup>
20. Nous avons noté notre convergence lorsqu’il s’agit de comprendre la nature de l’Eglise, les éléments constitutifs de la communion et la façon dont elle doit être maintenue; tout cela nous incite à nous demander jusqu’où les récents événements d’Amérique du Nord ne mettent pas en question ce que, ensemble, nous croyons. Gardant cette question à l’esprit nous allons maintenant regarder le travail d’ ARCIC qui a si bien exprimé notre croyance commune.

### III ARCIC et la Commission de Lambeth

21. Dans leurs conversations théologiques, ARCIC I et ARCIC II ont étudié des domaines qui sont en relation avec la situation actuelle de la Communion anglicane. Les Déclarations communes d’ARCIC n’ont pas toutes le même degré d’autorité. Les réponses officielles des deux Communions sur les travaux d’ ARCIC I reconnaissent ‘un accord substantiel’ ou ‘une

<sup>19</sup> *Lumen gentium*, n.22. *Lumen gentium* traite du ministère de l’évêque de Rome, qui ‘préside à toute l’assemblée de la charité et protège leurs légitimes diversités et en même temps, veille à ce que les différences ne nuisent point à l’unité mais la servent...’ (n.13). ‘Il n’y a aucun concile oecuménique qui n’ait été confirmé ou du moins accepté comme tel par le successeur de Pierre. C’est une prérogative du Pontife romain de convoquer les conciles, de les présider et de les confirmer...’(n.22).

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*, n.12

<sup>22</sup> Le *Virginia report*, chapitre 3, para 4

<sup>23</sup> *Novo Millennio Ineunte*, n.43

convergence significative' dans les domaines traités dans les Déclarations communes. Les Déclarations d'ARCIC II n'ont pas reçu de réponses officielles de la part de nos deux Communions. Cependant les évêques anglicans et catholiques romains réunis à Mississauga en Mai 2000 après avoir étudié tous les documents notèrent 'le très impressionnant degré d'accord qui existe déjà dans la foi'.<sup>24</sup> Une telle reconnaissance semblerait impliquer que lorsqu'une Communion pose des actes ou prend des décisions qui touchent la communion de l'Eglise, ces actes ou ces décisions ont nécessairement des répercussions sur l'autre. De plus, la façon de vivre et d'agir de chaque Communion soit reconnaît la crédibilité de ce qui a été accepté dans notre dialogue théologique ou remet cet accord en question. De même la façon dont nous agissons confirme ou infirme la façon dont nous avons l'intention de vivre ensemble à l'avenir et indique le sérieux ou le manque de sérieux de notre intention d'avancer ensemble conformément aux accords que nous avons passés.

22. Nous croyons que les Déclarations théologiques communes peuvent offrir des aperçus permettant d'interpréter la situation actuelle et même de suggérer une issue possible. Nous les groupons sous les cinq titres suivants:
  - A. la nature de l'Eglise comme communion
  - B. les éléments constitutifs de la communion: le ministère épiscopal, unité et diversité dans la communion ecclésiale et les relations entre les Eglises locales et l'Eglise universelle
  - C. discernement dans la communion de l'Eglise, autorité et place de l'Ecriture et de la Tradition
  - D. les qualités et les obligations de la vie en communion
  - E. morales et discernement en communion.

#### **A. La nature de l'Eglise comme communion**

23. *L'Eglise comme communion* est à la base de tout le travail d'ARCIC – 'l'union avec Dieu en Jésus Christ par le Saint Esprit est le coeur de la *koinonia* chrétienne' (Rapport final, Int, 5). 'Dieu veut que son peuple soit en communion avec lui et que ceux qui en font partie soient en communion entre eux' (*L'Eglise comme communion*, 7). Cette communion embrasse 'aussi bien le rassemblement visible du Peuple de Dieu que sa source vivifiante et divine' (*L'Eglise comme communion*, 3). Ces deux aspects de la nature et de la vie de l'Eglise ne doivent jamais être séparés. Le *Rapport final* parle de l'eucharistie comme signe efficace de la *koinonia*, l'*episcopè* comme au service de la *koinonia*, et la primauté comme un signe visible et un foyer de la *koinonia* (Int, 6).
24. Parmi les documents d'ARCIC, *L'Eglise comme communion* est celui qui présente l'étude la plus complète de la *koinonia* et note dans ses conclusions que 'nos deux Communions sont d'accord sur ce qu'elles signifient en parlant de l'Eglise comme communion' (56). Le document parle longuement de la nature de la communion et expose comment cette notion se déploie dans l'Ecriture. L'Eglise, comme corps de ceux qui ont été baptisés dans la vie et l'amour de Dieu est la communion des croyants appelée à être un vrai signe dans et pour le monde de tout ce que Dieu veut faire pour l'humanité toute entière. C'est aussi un instrument de salut et dans sa vie, ici et maintenant, nous est donné un avant-goût de la vie que Dieu veut pour tous. Il est inadéquat de parler seulement de communion invisible. La communion requiert une expression visible (43).

---

<sup>24</sup> *Communion in Mission*, n.4

**La consécration du New Hampshire a eu une répercussion sur l'unité de la Communion anglicane. De récents documents ont parlé d'une 'communion affaiblie' ("impaired") et même d'une 'communion brisée'. A la lumière de l'importance centrale que ARCIC donne à la notion de communion pour la réalisation de l'Eglise nous demandons si le préjudice que la récente consécration a porté à la communion peut être accepté par ceux qui professent la foi en l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique.**

**B. Éléments constitutifs de la communion ecclésiale, le ministère épiscopal, unité et diversité et les relations entre les Eglises locales et l'Eglise universelle**

25. ARCIC dit clairement qu'il y a des éléments constitutifs, reliés entre eux et des aspects qui 'appartiennent à la communion visible de l'Eglise universelle. Bien que leur présence ne puisse garantir une fidélité constante des chrétiens, aucune Eglise ne peut cependant s'en dispenser' (*L'Eglise comme communion*, n.46). En réalité l'Eglise a reçu ces éléments et a l'obligation de les transmettre (*Le Don de l'autorité*, 14). *L'Eglise comme communion* note:

Pour que toutes les Eglises locales soient *ensemble en communion*, la seule communion visible voulue par Dieu, il faut que tous les éléments constitutifs essentiels de la communion ecclésiale soient présents et reconnus réciproquement en chacune d'elles. La communion visible entre ces Eglises est alors complète et leurs ministres sont en communion entre eux (43).

Le texte poursuit en décrivant ce qui constitue la communion ecclésiale:

Elle est enracinée dans la profession de la même foi apostolique révélée par les Écritures et établie dans les Credo. Elle est fondée sur un même baptême. Elle a son centre et est manifestée de façon prééminente dans la même célébration de l'eucharistie. Elle s'exprime nécessairement par un engagement commun dans la mission confiée par le Christ à son Eglise ... Un autre élément constitutif de la vie en communion est l'acceptation des mêmes valeurs morales fondamentales, le partage de la même vision de l'humanité créée à l'image de Dieu et recrée en Christ et la confession commune de la même espérance dans la consommation finale du Royaume de Dieu' (45).

Le texte continue établissant que le ministère de 'vigilance et d'unité' (*oversight*) dont la plénitude est confiée à l'épiscopat est nécessaire pour maintenir et exprimer l'unité de l'Eglise et pour maintenir ensemble les croyants dans la communion de l'Eglise locale en communion avec toutes les Eglises. 'Ce ministère de vigilance et d'unité (*oversight*) a une dimension à la fois collégiale et primatiale ... Il s'exerce afin que soit manifestée, préservée et encouragée à tous les niveaux - local, régional, universel, l'unité de la communion.' C'est précisément dans le contexte de la communion de toutes les Eglises que 'le ministère épiscopal d'un primat universel trouve son rôle de centre visible de l'unité' (45).

**Pour ARCIC il y a une relation essentielle entre tous les éléments constitutifs de l'Eglise. Ils sont reliés entre eux et appartiennent à une unique vie de communion. Renier ou blesser l'un d'entre eux c'est affaiblir toute la vie de communion de l'Eglise. La consécration du New Hampshire pose la question de savoir comment les éléments constitutifs de la communion, à savoir: l'unité de l'épiscopat, l'autorité de**

**L'Écriture et son interaction avec la Tradition, et l'affirmation des mêmes valeurs morales de base, ont été honorés, séparément et ensemble.**

26. ARCIC parle beaucoup du rôle de l'évêque dans l'Église locale et au service de la communion de toutes les Églises. A son ordination chaque évêque reçoit 'et la responsabilité de son Église locale et aussi l'obligation de lui rappeler sans cesse ses liens avec les autres Églises et les services pratiques qu'elle doit leur rendre. L'Église de Dieu est en chacune d'elles et en leur *koinonia*' (*Autorité I*, 10). Dans l'Église locale l'évêque a une autorité pastorale, en vertu de laquelle il a d'abord en premier lieu la responsabilité de préserver et de promouvoir l'intégrité de la *koinonia* afin de favoriser la réponse de l'Église à la Seigneurie du Christ et son engagement dans la mission' (*Autorité I*, 5). L'évêque doit enseigner 'la foi par la proclamation et l'explication de la Parole de Dieu' pourvoir à la célébration des sacrements et maintenir l'Église dans la sainteté et la vérité' (*Don de l'autorité*, 36). 'L'exercice de cette autorité doctrinale requiert que ce qu'elle enseigne soit fidèle à l'Écriture sainte et conforme à la Tradition apostolique' (*Don de l'autorité*, 44). ARCIC expose aussi que dans les Communions anglicane et catholique romaine les évêques exercent leur ministère comme successeurs des apôtres 'afin d'assurer chaque communauté que sa foi est en vérité la foi apostolique reçue et transmise depuis les temps apostoliques' (*L'Église comme communion*, 33).
27. Pour ARCIC la mission de l'Église locale se situe à l'intérieur de la mission de l'Église universelle. *Autorité I* note que 'la *koinonia* ne se réalise pas seulement dans les communautés chrétiennes locales, mais aussi dans la communion de ces communautés entre elles' (8), et le texte continue:

Une Église locale ne peut pas être vraiment fidèle au Christ si elle ne désire pas favoriser la communion universelle, donner corps à cette unité pour laquelle le Christ a prié ... Chaque Église locale doit donc toujours chercher une intelligence plus profonde et une expression plus claire de cette foi commune, qui sont l'une et l'autre menacées quand des Églises sont isolées parce qu'elles sont divisées (*Autorité I*, 13).

Chaque évêque, en communion avec tous les autres évêques a la responsabilité de préserver et d'exprimer la vaste *koinonia* de l'Église et de 'participer à la sollicitude de toutes les Églises' (*Don de l'autorité*, 39). L'évêque est donc 'à la fois une voix pour l'Église locale et une voix par laquelle cette Église reçoit des autres Églises' (*Don de l'autorité*, 38). Par le fait de la communion entre les évêques 'l'Église tout entière prend conscience des vues et des soucis des Églises locales; en même temps celles-ci peuvent conserver leur place et leur caractère particulier au sein de la communauté de toutes les Églises' (*Église comme communion*, 33). *Autorité I* (5) a déjà affirmé la 'responsabilité mutuelle et l'interdépendance' de tous ceux qui ont un rôle de ministre dans l'Église et *Le Don de l'autorité* souligne plus fortement encore la même notion en parlant du rôle joué par le collège des évêques en vue de maintenir l'unité de l'Église - sujet qui sera développé dans le paragraphe suivant (29ss) qui traite du discernement:

L'interdépendance mutuelle de toutes les Églises est constitutive de la réalité de l'Église telle que Dieu la veut. Aucune Église locale inscrite dans la Tradition vivante ne peut se considérer comme autosuffisante ... Le ministère de l'évêque est crucial, car ce ministère sert la communion au sein de l'Église locale et aussi entre les Églises locales. La communion entre elles s'exprime par l'incorporation de chaque évêque dans un collège d'évêques. Tant personnellement que collégialement, les évêques sont au service de la communion... (*Don de l'autorité*, 37).

28. Bien que la communion entre les Eglises locales préserve l'unité et la catholicité de l'Eglise, il ne faut pas que cela débouche sur une étroite uniformité. L'enjeu et la responsabilité des évêques à ce sujet 'est d'exercer leur ministère de manière à promouvoir l'unité de toute l'Eglise dans la foi et la vie d'une façon qui enrichisse, loin de l'amoinrir, la légitime diversité des Eglises locales'(Don de l'autorité, 33). Une diversité de traditions, fidèles à la Parole révélée en Jésus Christ est en soi 'la manifestation concrète de la catholicité et bien loin de la contredire, confirme la vigueur de la Tradition' (Don de l'autorité, 27). *L'Eglise comme communion* parle d'une légitime diversité de liturgies et de spiritualités, de structures canoniques, de diverses manières d'exercer l'autorité, de diverses approches et expressions théologiques de la même doctrine (36, 43). Le texte note: 'Ces expressions variées se complètent les unes les autres et montrent qu'en raison de la communion avec Dieu en Christ la diversité n'engendre pas la division ; au contraire elle permet de rendre gloire à Dieu pour la magnificence de ses dons' (36). Le texte parle ensuite du cadre dans lequel cette diversité est maintenue, faisant référence au ministère de 'vigilance et d'unité'(oversight):

Dans toute la diversité que comporte la catholicité voulue par Dieu, l'unité et la cohésion de l'Eglise sont maintenues par la profession commune de la même foi apostolique, le partage de la vie sacramentelle, un commun ministère de 'vigilance et d'unité'(oversight) et des méthodes concertées pour prendre les décisions et pour assurer un enseignement plein d'autorité (39).

- **D'après les perspectives d'ARCIC et sa vision de l'épiscopat, nous concluons que le collège épiscopal serait sérieusement affecté si la majorité des évêques de la Communion anglicane ne recevait ni ne reconnaissait le ministère de l'évêque du New Hampshire.**
- **Comment un évêque dont l'ordination est cause de controverses (conduisant d'autres évêques à rompre la communion avec lui et avec ceux qui l'ont consacré), peut-il représenter la Communauté locale dans les conciles de l'Eglise? Comment peut-il être le médiateur de l'unité entre l'Eglise universelle et son diocèse quand il n'est pas d'accord avec une grande partie de l'Eglise universelle, cette dernière arguant qu'il s'est séparé de l'enseignement moral de la foi apostolique?**
- **Est-ce que cette situation ne porte pas préjudice et à la communion de l'Eglise locale du New Hampshire et à la communion du diocèse du New Hampshire avec toutes les Eglises de la Communion anglicane?**

### C. Discernement dans la communion de l'Eglise, autorité et recours à l'Ecriture et à la Tradition

29. *L'Eglise comme communion* remarque que des tensions sont inévitables dans la vie de l'Eglise. Certaines sont des tensions créatrices, d'autres ne le sont pas:

Certaines peuvent provoquer une discontinuité avec la Tradition apostolique, des perturbations au sein de la communauté, la rupture avec d'autres parties de l'Eglise. Dans l'histoire du Christianisme certaines diversités sont devenues des différences qui ont donné lieu à des conflits tels que la communion ecclésiale en a été rompue. Chaque fois

que des différences prennent corps dans des communautés ecclésiales qui se séparent, empêchant les chrétiens de recevoir et de transmettre la vérité au sein d'une même communauté de foi, la communion s'appauvrit et la mémoire vivante de l'Eglise en est affectée (30).

Parmi les tensions et les conflits internes, il est du devoir de l'Eglise de 'distinguer entre diversité tolérable et intolérable dans l'expression de la foi apostolique'. *L'Eglise comme communion* ajoute que 'dans les domaines de la vie et de la pratique, l'Eglise devra découvrir ce qui est constructif et ce qui perturbe sa propre communion' (40).

30. Ces citations jettent une vive lumière sur l'importance décisive du discernement, plus spécialement quand l'unité de la communion est en jeu. Les réflexions de cette sous-commission - sur ce qu'ARCIC dit du discernement chrétien - sont présentées en tenant compte du processus de discernement dans lequel la Communion anglicane et ses Eglises sont actuellement engagées.<sup>25</sup> Nous avons aussi tenu compte que la consécration du New Hampshire avait été elle-même le résultat d'un processus de discernement aux niveaux diocésain et provincial. Dans une déclaration, le diocèse du New Hampshire notait que 'après avoir réfléchi, dans la foi et la prière il avait suivi une inspiration de l'Esprit' pour l'élection d'un nouvel évêque.<sup>26</sup> Comme nous l'avons déjà vu ces processus de discernement ont tous d'importantes implications ecclésiologiques. Avec toutes ces questions présentes à l'esprit nous allons voir ce que les textes d'ARCIC ont à nous dire sur la nature du discernement dans la communion.
31. Dans les *Elucidations*, *Autorité I* remarque que dans tout ce qui est dit on considère comme étant admis deux principes fondamentaux: 'la foi chrétienne repose sur la révélation divine et le Saint Esprit guide l'Eglise pour qu'elle comprenne et transmette la vérité révélée' (1). Tout discernement chrétien a pour référence fondamentale: la révélation de Dieu en Christ qui 'résume en lui même toute la révélation que Dieu a faite de lui-même' (*Autorité I Elucidations*, 2). Le discernement recherche donc toujours le Saint Esprit comme guide, cherche à discerner l'esprit du Christ et est attentif à ce que Dieu nous dit dans une situation donnée. Ce discernement n'est pas d'abord une vue subjective; il est fait en communion, reconnaissant l'objectivité et ce que nous donne la Parole qui s'adresse à nous.
32. L'Ecriture et la Tradition jouent des rôles fondamentaux dans le discernement chrétien. La plénitude de la révélation manifestée en Jésus Christ est transmise à l'Eglise des générations suivantes par la communauté apostolique qui a reçu cette révélation comme nous le dit le Nouveau Testament. La Commission établit clairement et avec force la place et l'autorité des Écritures: 'les Écritures sont le témoin inspiré, unique, de la révélation divine' (*Autorité I Elucidations*, 2). Dans la Tradition les Écritures ont une 'place unique et normative' et elles jouissent d'une 'autorité unique et exceptionnelle'; c'est sur elles que l'Eglise 'règle constamment son enseignement, sa prédication et son action' (*Don*, 19). Pour ARCIC, Écritures et Tradition sont indéfectiblement liées l'une à l'autre. L'Ecriture est née de la

---

<sup>25</sup> Le 'Guide for Ecumenical Partners', publié par le Bureau de la Communion anglicane après la Réunion des Primats des 15-16 octobre 2003, anticipe sur les conséquences de la consécration du New Hampshire et parle du processus de discernement (à venir) en ces termes: 'Des questions demeurent sur la nature, l'étendue et le temps que durera cette communion blessés ou brisée. Est-ce qu'une cassure de Communion entre deux parties de la Communion anglicane signifie une cassure de toute la Communion et que chaque province devrait choisir entre les deux parties? Comment est-ce que des divisions affecteraient les relations de chaque province avec le siège de Canterbury comme centre de l'unité de la Communion?' (Anglican Communion News Service, 17 octobre 2003)

<sup>26</sup> Déclaration du diocèse du New Hampshire, 17 octobre 2003. Au sujet du processus de discernement au Synode Général de l'Eglise épiscopale des USA, voir la déclaration du Primat et Evêque Président Frank Griswold de ECUSA, 8 août 2003 (General Convention website)

proclamation de l'Eglise et c'est là que s'est formé le Canon (*Don*, 22). Cependant chaque génération a besoin de 'traduire prophétiquement' l'Évangile (*Autorité I*, 15). 'La tradition est un processus dynamique, c'est la communication à chaque génération de ce qui a été remis une fois pour toute à la communauté apostolique; la Tradition est beaucoup plus que la transmission de propositions vraies concernant le salut' (*Don*, 14). La transmission demande que le message évangélique prenne de nouvelles voies. Cependant toute reformulation 'doit être en accord avec le témoignage apostolique tel qu'il est rapporté par l'Écriture' (*Autorité I*, 15). Finalement la signification de l'Évangile 'n'est pleinement perçue qu'au sein de l'Eglise. La révélation de Dieu a été confiée à une communauté'. En conséquence une interprétation individualiste des Écritures 'est incompatible avec la nature de l'autorité de la Parole révélée de Dieu. Parole de Dieu et Eglise de Dieu ne peuvent être disjointes' (*Don*, 23).

33. Pour ARCIC les évêques ont un rôle essentiel dans le processus de discernement, parce qu'ils ont une 'responsabilité spéciale pour promouvoir la vérité et discerner l'erreur' (*Autorité I*, 18) et pour garder et promouvoir la communion, mais cette responsabilité ne s'exerce jamais en dehors de tout le corps des fidèles. 'L'action conjuguée de l'évêque et du peuple' dans le discernement et l'enseignement 'est une garantie de la vie et de la fidélité chrétiennes' (*Autorité I*, 18). Réfléchissant sur cette interaction, *L'Eglise comme communion* écrit:

Devant les intuitions de la communauté et de chaque chrétien en particulier dont la conscience est elle aussi modelée par le même Esprit, ceux qui sont chargés du ministère de 'vigilance et d'unité' (*oversight*) doivent s'efforcer de discerner ce qu'est la pensée du Christ. Le discernement comprend à la fois une attention et un examen minutieux afin d'aider le peuple de Dieu à comprendre, articuler et mettre sa foi en pratique (32).

*Le Don de l'Autorité* développe cette pensée, mettant l'accent sur le rôle de tout le peuple de Dieu comme porteur de la tradition vivante: le discernement est du devoir de tous, ensemble, en communion. En tout chrétien cherchant à suivre le Christ et pleinement incorporé à la vie de l'Eglise il y a un sens de la foi (*sensus fidei*) et 'quand cette capacité s'exerce de concert avec le corps des fidèles on peut parler d'exercice du *sensus fidelium*' (*Don*, 29). L'Eglise est comme une symphonie dans laquelle tous ont un rôle à jouer; tous marchent ensemble sur la route. 'Consulter les fidèles est un aspect du ministère épiscopal' (*Don*, 38).

34. Les documents d'ARCIC reflètent aussi le rôle décisif du collège épiscopal et des structures synodale et collégiale dans le discernement de l'Eglise:

Lorsque les évêques tiennent conseil ensemble, ils cherchent à la fois à discerner et à articuler le *sensus fidelium* présent dans l'Eglise locale et dans la plus large communion des Eglises. Leur rôle est magistériel: c'est-à-dire que dans la communion des Eglises, ils ont à déterminer ce qui doit être enseigné comme fidèle à la tradition apostolique. (*Don*, 23).

Le ministère d'enseignement 'n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu mais à son service' (*Don* cite *Dei verbum*, 10) et il s'exerce en communion. Ainsi que l'écrit *Le Don de l'autorité* 'l'authenticité de l'enseignement d'un évêque donné est évidente là où cet enseignement est solidaire de celui de tout le collège épiscopal. L'exercice de cette autorité doctrinale requiert que ce qu'elle enseigne soit fidèle à l'Écriture Sainte 'et conforme à la Tradition apostolique' (*Don*, 44). A la fois personnellement et collégialement, les évêques doivent se soucier de la synodalité 'en toutes ses expressions':

Ces expressions comportent une grande variété d'organismes; d'instruments et d'institutions, notamment des synodes ou des conciles locaux, provinciaux, universels, oecuméniques. Maintenir la communion requiert qu'à tous les niveaux on puisse prendre des décisions appropriées à ce niveau. Lorsque ces décisions soulèvent de sérieuses questions pour la communion générale des Eglises la synodalité doit s'élargir en conséquence (*Don*, 37; cf. *L'Eglise comme communion*, 45; *Autorité I*, 16).

Quand un processus de discernement traite de l'enseignement doctrinal, la réception de cet enseignement joue un rôle important; les fidèles y reconnaissent une expression authentique de la foi apostolique. Dans des situations lourdes de défis ou quand sont proposées des interprétations contradictoires de l'Écriture ou de la Tradition, le discernement chrétien dans l'Eglise exige la participation de tout le peuple des croyants et pas seulement de ceux qui sont chargés du ministère de la mémoire et de l'enseignement (*Don*, 43). Le peuple de Dieu doit pouvoir reconnaître que ce qui est présenté comme enseignement doctrinal exprime la foi apostolique et est fidèle à la vérité du Christ, Tête de l'Eglise. Selon la formulation de *Autorité I Elucidations*, (3) la réception 'ne crée pas la vérité ni ne légitime la décision'; mais elle est 'l'indication ultime que pareille décision a rempli les conditions nécessaires pour qu'elle soit une véritable expression de la foi' (cf. *Autorité I*, 6, 16; *L'Eglise comme communion*, 32).

35. Finalement ARCIC aborde aussi brièvement le rôle de l'évêque du siège principal dans le discernement de l'Eglise, réfléchit longuement sur la primauté universelle qui servirait la *koinonia* de l'Eglise et quand il s'agit du discernement, invite à la coopération entre nos Eglises.
- *Autorité I* note que c'est le devoir d'un évêque du siège principal d'assister les évêques de sa région pour promouvoir la vraie doctrine, la mission et l'unité de l'Eglise. 'Quand il perçoit une déficience sérieuse dans la vie ou la mission de l'une de ces Eglises, il est tenu, si besoin est, d'attirer l'attention de l'évêque local et de lui offrir assistance' (*Autorité I*, 11).
  - Au sujet de la primauté universelle, *Autorité I* note que 'pour que puisse s'accomplir la volonté de Dieu pour l'unité de toute la communauté chrétienne dans l'amour et la vérité, la complémentarité entre les aspects primatial et conciliaire de l'*episcopè* au service de la *koinonia* des Eglises doit se réaliser sur le plan universel' (23; cf. *Don*, 46). Bien que nos deux Communions n'aient pas encore atteint un plein consensus sur la primauté universelle, ARCIC a réfléchi à plusieurs reprises à ce sujet depuis trente ans et ses réflexions font partie intégrale de ses réflexions sur le discernement. *Le Don de l'autorité* envisage une primauté qui aiderait à 'maintenir la diversité légitime des traditions, les renforçant et les sauvegardant dans la fidélité à l'Évangile' (*Don*, 60; cf. 47).
  - Considérant les consultations entre nos deux Communions, *Le Don de l'autorité* note que 'Pour le bien de la *koinonia* et pour rendre au monde un témoignage chrétien unique, les évêques anglicans et catholiques romains devraient trouver les moyens de développer des relations de responsabilités mutuelles dans leur exercice du ministère de 'vigilance et d'unité'' (*oversight*) (*Don*, 58). L'invitation à participer à cette sous-commission pour qu'elle présente ses réflexions, nous paraît un bon exemple de ce qui est dit ci-dessus.

Le travail d'ARCIC sur le discernement dans l'Eglise, offre à la Communion anglicane

différents points de vue pour l'aider dans son processus actuel de discernement et soulève de nombreuses questions parmi lesquelles nous voudrions souligner les suivantes:

**ARCIC affirme d'une façon absolument claire le rôle normatif de l'Écriture à l'intérieur de la Tradition de l'Église et le besoin de recourir à l'Écriture et à la Tradition pour discerner la volonté du Christ. Au sujet de l'homosexualité, l'enseignement de la Communion anglicane est exposé dans la Résolution 1.10 de la Conférence de Lambeth de 1998. L'enseignement catholique romain est établi dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (nn.2357-2359). Pour ces deux Églises, leurs conclusions sont enracinées dans l'Écriture et la Tradition. Bien que récemment des interprétations différentes de l'Écriture aient vues le jour sur ce sujet, nos deux Communions continuent à maintenir l'enseignement traditionnel. Dans ce contexte ne devrait-on pas voir s'imposer dans les Provinces anglicanes, une certaine retenue pendant qu'ensemble dans la communion de l'Église nous cherchons ce que le Saint Esprit a à nous dire sur les sujets auxquels nous sommes confrontés?**

**Pour répondre aux questions qui concernent toutes les Églises, ARCIC affirme que pour maintenir la communion il faudrait que les décisions soient prises par des structures synodales et des processus où toutes seraient représentées.**

- **Est-ce que la décision d'ordonner pour le ministère d'évêque dans une Église locale ou régionale, un prêtre qui est engagé dans une relation sexuelle avec une personne du même sexe, serait considérée comme touchant la vie morale de toute l'Église?**
- **Le fait que la consécration du New Hampshire se soit effectuée en opposition à la Résolution 1,10 passée par les évêques à la Conférence de Lambeth, à la Résolution 34 du Conseil Consultatif Anglican 12, à la déclaration de la Réunion des Primats d'Octobre 2003 et à une déclaration publique de l'Archevêque de Canterbury, semblerait mettre en question les processus de discernement en communion et en particulier la place de l'épiscopat et le ministère primatial dans leurs responsabilités respectives, pour le maintien de l'unité dans la Communion anglicane. Quand des diocèses et des provinces agissent comme s'ils étaient autonomes, en opposition aux recommandations des organismes d'unité de la Communion, quel en est le coût ?**
- **Comment ces organismes d'unité peuvent servir plus efficacement la *koinonia* de la Communion anglicane et sauvegarder son unité?**
- **Comment un gouvernement vraiment efficace de l'Église aux niveaux diocésain et provincial peut être complété par des structures collégiale et primatiale, de sorte que l'unité de la Communion anglicane soit maintenue dans la foi apostolique, sans exclure une part de créativité et sans la menace récurrente de dissolution?**

A côté de ces questions, d'autres semblent particulièrement pertinentes. Elles concernent l'autorité et la prise de décision dans la vie de l'Église et sont posées à la Communion anglicane à la fin du texte *Le Don de l'autorité*.

**Est-ce que la Communion serait prête à accepter des structures de 'vigilance et d'unité' (*oversight*) qui en certaines circonstances permettraient de prendre des**

décisions qui s'appliqueraient à toute l'Eglise? Quand se posent de nouvelles questions qui, en fidélité à l'Écriture et à la Tradition demandent une réponse commune, est-ce que de telles structures aideraient les anglicans à participer au *sensus fidelium* avec tous les chrétiens ? Jusqu'où toute action unilatérale décidée dans des diocèses ou des provinces sur des questions qui touchent l'Eglise toute entière, même après consultation, affaiblit-elle la *koinonia*? (*Don*, 56).<sup>27</sup>

#### D. Les qualités et les obligations de la communion

36. *L'Eglise comme communion* insiste aussi pour dire que notre *koinonia* est une participation à la vie de la Trinité et à l'amour qui y règne et doit donc s'enraciner dans l'amour qui est au cœur de la vie divine et la prendre comme modèle (15). 'C'est une vie en communion; chacun partage les soucis de l'autre avec patience, soumission, bonté et charité réciproques; mettant les intérêts des autres au-dessus des siens, faisant place à l'autre dans le corps du Christ...' (45). Elle inclut le partage réciproque des joies et des souffrances, une responsabilité commune pour maintenir l'unité et la paix et un échange des dons à cause de la communion qui existe en Christ.

- **Quand se présentent des changements fondamentaux qui peuvent blesser la communion, le souci des autres, la tolérance mutuelle, faire passer les autres avant soi-même, mettre les intérêts des autres avant les siens, sont des signes sur la route de la communion. Nous demandons si l'on a vu de telles attitudes dans toutes les sections de la Communion anglicane et envers ceux qui professent toutes les nuances d'opinions dans la Communion, à l'occasion des récentes décisions du New Hampshire et du New Westminster?**
- **Nous demandons comment on peut promouvoir ces attitudes pendant que la Communion anglicane est dans une période de discernement. A qui revient dans la Communion anglicane la responsabilité de veiller aux qualités et aux obligations de la communion alors qu'elle est confrontée à des questions nouvelles qui pourraient être source de divisions, et qu'elle cherche à discerner un esprit commun, dans la fidélité à la foi apostolique?**

#### E. Questions morales et discernement en communion

37. Dans la Déclaration commune de 1994, *Vie en Christ: Morale, Communion, Eglise*, ARCIC traitait de l'enseignement moral. Dans ce contexte la Commission abordait brièvement la question des relations homosexuelles affirmant un degré significatif d'enseignement commun,<sup>28</sup> tout en attirant l'attention sur les différentes approches anglicane et catholique

<sup>27</sup> Le *Don de l'autorité* (53) note également la Résolution de la Conférence de Lambeth 1998, qui demande à la Réunion des Primats de demander à chaque province 'si une vraie communion, à tous les niveaux, ne requiert pas des organes appropriés non seulement pour la législation mais aussi pour 'oversight' ... de même que sur la question du ministère universel au service de l'unité Chrétienne' [Résolution III,8 (h)].

<sup>28</sup> Concernant les relations homosexuelles, *Vie en Christ* (87) note: 'Nos deux Communions affirment toutes deux l'importance et la signification de l'amitié et de l'affection entre hommes et femmes, mariés ou célibataires. Toutes deux affirment que toutes les personnes, y compris celles à tendances homosexuelles sont faites à l'image de Dieu et partagent la pleine dignité qui leur vient du fait d'être des créatures humaines. Toutes deux affirment qu'une union conjugale fidèle et pour la vie entre un homme et une femme, offre le contexte normatif pour une relation sexuelle pleinement accomplie. Toutes deux se réfèrent aux Ecritures et à l'ordre naturel en tant que

romaine.<sup>29</sup> Nous savons bien qu'il n'a pas été demandé à notre sous-commission de réfléchir directement aux questions relatives à la sexualité humaine, mais plutôt de rechercher, à la lumière des documents d'ARCIC, les implications ecclésiologiques nées des récents développements qui se sont produits dans la Communion anglicane. Dans ce qui suit nous attirons l'attention sur trois thèmes développés dans le travail d'ARCIC sur les questions de morale. Ils compléteront ce qui a déjà été présenté dans les chapitres précédents sur la *koinonia* et le processus de discernement. Ce sont:

- a) pour ARCIC, quelles relations y a-t-il entre communion et jugement moral
- b) les positions morales fondamentales tenues en commun par anglicans et catholiques romains et comprendre les facteurs qui ont conduit aux divergences entre nous sur certains sujets
- c) le besoin ressenti mutuellement d'études et de consultations communes et d'un témoignage commun sur les questions de morale.

L'intérêt de ces trois thèmes dans le débat sur l'homosexualité est évident.

38. D'abord le sous titre de *Vie en Christ*, c'est à dire *Morale, Communion Eglise*, indique bien la relation étroite soutenue par ARCIC entre morale et communion de l'Eglise. Le texte commence par remarquer que dans l'Eglise les questions de doctrine et de morale sont étroitement liées (2), et que 'l'unité chrétienne authentique est autant une question de vie que de foi' (Préface des Co-chairmen). La préface redit ce que l'on trouve dans *L'Eglise comme communion* (45), à savoir que 'l'acceptation des mêmes valeurs morales fondamentales' et 'le partage de la même vision de l'humanité créée à l'image de Dieu et recrée en Christ' sont des éléments constitutifs de la communion ecclésiale. Le texte (3) note que notre *koinonia* détermine 'aussi bien la structure de l'ordre moral que la méthode de discernement suivie par l'Eglise pour donner une réponse':

La vie en Christ est une vie de communion ... [C]ommunion signifie que les membres de l'Eglise partagent la responsabilité de discerner l'action de l'Esprit dans le monde contemporain, d'élaborer une réponse réellement humaine et de résoudre les imprécisions morales qui en découlent dans un esprit de loyauté et de fidélité à l'Evangile (96-97).

39. Secondement, *Vie en Christ* réfléchit aux fondements communs qu'anglicans et catholiques romains partagent sur les questions morales, mais signale aussi les divergences sur certains sujets et en recherche les raisons sous-jacentes. Au sujet des fondements communs, le texte note qu'anglicans et catholiques romains 'font appel à une tradition commune' et 'reconnaissent les mêmes Écritures comme normatives de cette tradition', respectant le rôle de la raison dans le discernement moral' (102). En raison de cet héritage commun nous partageons la même vision de la nature humaine et de la destinée accomplie en Christ, soutenant les mêmes valeurs morales fondamentales et reconnaissant les principes généraux communs pour discerner l'esprit du Christ sur les questions morales (1, 12, 23-32, 96). Nos

---

sources de leur doctrine dans ce domaine. C'est pourquoi elles rejettent toutes deux l'assertion selon laquelle les rapports homosexuels et conjugaux sont moralement équivalents et également capables d'exprimer l'ordre et l'usage correct des pulsions sexuelles. Un tel ordre et un tel usage sont, croyons-nous, un aspect essentiel de la vie en Christ'.

<sup>29</sup> '...nos différentes formulations de la loi sont significatives (cf. para 52). La doctrine catholique affirme qu'il y a une activité homosexuelle est 'intrinsèquement désordonnée' et conclut qu'elle est toujours objectivement un mal. Cette attitude se reflète dans le genre d'assistance pastorale apportée aux homosexuels. Les anglicans peuvent admettre qu'elle est une activité dérégulée, mais on peut très bien trouver entre eux des différences quant à l'assistance morale et pastorale qu'ils estiment devoir apporter à ceux qui solliciteraient d'eux conseil et ligne de conduite' (*Vie en Christ*, 87)

siècles de séparation ont entraîné un manque de communication et nos enseignements concernant la morale de même que nos pratiques se sont développés ‘en étant isolés les uns des autres’ (88; cf. 89). Cependant les différences qui en ont résulté ne remettent pas en question les valeurs morales fondamentales, mais leur application et le jugement pratique que nous portons (37, 83, 84, 86,8 8, 96). Réfléchissant sur ces différences, *Vie en Christ* note des vues divergentes sur la façon dont l’autorité en matière de morale ‘s’exerce de la manière la plus efficace pour promouvoir le bien commun’ (49):

Les anglicans affirment que l’autorité doit être plutôt diffuse (dispersed authority) que centralisée, qu’il est mieux pour le bien commun de laisser à chaque chrétien la plus grande liberté possible dans l’usage du jugement moral éclairé et par conséquent que l’enseignement moral officiel devrait autant que possible faire des recommandations au lieu d’être normatif et obligatoire. De leur côté, les catholiques romains ont mis l’accent sur la nécessité d’une autorité centrale afin de sauvegarder l’unité et de dispenser un enseignement clair et obligatoire en vue du bien commun. (49, cf. 52)

En rapprochant ces points de vue, ne pourrions nous pas apprendre les uns des autres et profiter de la valeur complémentaire de ces deux aspects du discernement moral?

40. Troisièmement *Vie en Christ* propose que nous pourrions envisager des étapes, même dans l’état actuel de notre route vers l’unité, en traitant ensemble des questions morales. L’importance d’une telle approche permettrait de donner un témoignage commun au monde. ‘L’urgence du moment et la complexité de la condition humaine exigent à présent que tout soit mis en oeuvre [par nos deux communions] pour qu’on se réunisse afin de donner un témoignage commun et une orientation commune pour le bien-être de l’humanité et pour le bien de toute la création’ (88). Le chapitre final du texte intitulé ‘Vers l’intégrité morale et la pleine communion’ fait ressortir la relation entre le désir des anglicans et des catholiques romains d’atteindre la pleine communion et le désir de résoudre nos différences sur certains points de morale, notant d’une façon concise que l’intégrité de notre réponse concernant la morale requiert un mouvement vers la pleine communion (99ss; 3). Après avoir mis en lumière l’intérêt de continuer les échanges entre nos deux traditions sur les questions morales, la Déclaration commune conclue en proposant ‘que des dispositions soient prises pour que d’autres structures de coopération entre nos deux Communions soient créées à tous les niveaux de la vie ecclésiale (surtout aux niveaux national et régional), pour que l’on s’occupe des graves problèmes moraux auxquels l’humanité doit faire face aujourd’hui’ (103). Une telle coopération constituerait ‘une manière pratique de manifester la communion qui existe déjà, de progresser vers la pleine communion et de comprendre plus clairement ce que cela implique; sans cette collaboration nous risquons de voir s’accroître nos divergences’ (104).
41. ARCIC a proposé une approche commune sur les sujets de morale (moral matters) qui serait aussi une voie vers la recherche de la communion entre anglicans et catholiques romains; cette proposition a malheureusement un succès très limité. Le degré de communion qui existe entre nous a été mis en péril par chacune de nos Eglises quand l’une a fait des déclarations ou posé des actes qui touchent la communion, sans tenir compte de l’autre. Les évêques réunis à Mississauga en Mai 2000 ont aussi traité à nouveau de cette question. Ils ont exprimé l’espoir qu’à l’avenir, un Plan d’Action devrait promouvoir la collégialité par divers moyens y compris ‘examiner les moyens de garantir des consultations formelles avant qu’une Eglise ne prenne des décisions sur des sujets de foi et de morale qui affecteraient l’autre Eglise, gardant à l’esprit les Déclarations communes d’ARCIC’.

**La décision prise par un diocèse anglican et une province de consacrer évêque un prêtre qui a une relation sexuelle avec une personne du même sexe nous semble mettre en question les critères de discernement moral tels que nous les avons trouvés dans la déclaration commune d'ARCIC sur les sujets d'ordre moral. Nous demandons en particulier:**

- **Est-ce que cette décision a donné suffisamment de poids à ce qui est tenu en commun et partagé par ARCIC, à savoir que l'enseignement sur l'homosexualité touche 'ces valeurs morales de base' pour lesquelles un accord est nécessaire afin d'établir et de garder la communion? Et par conséquent des décisions significatives sur ces sujets devraient être prises seulement avec l'accord de ceux avec lesquels nous sommes en communion réciproque.**
- **Quand une partie seulement de la Communion anglicane, indépendamment de l'ensemble de la Communion, cherche à discerner une réponse sur une question qui touche la communion et quand des actes sont posés sur la base de ce discernement, est-ce que cela ne produit pas une fracture semblable à celle qui s'est produite et qui existe toujours entre anglicans et catholiques romains et risque de se produire dans la Communion anglicane?**
- **Quand de telles décisions sont prises seulement par une partie de la Communion anglicane sans prêter beaucoup d'attention aux relations oecuméniques que cette Communion entretient avec d'autres Eglises et communautés chrétiennes, est-ce que cela ne sape pas le mouvement vers la restauration de la pleine communion auquel se sont engagées les Eglises et est-ce que cela ne porte pas un sérieux préjudice à ce que nos relations et nos dialogues ont déjà accomplis?**
- **Est-ce que la Communion anglicane, alors qu'elle se bat avec cette question ne pourrait pas offrir un modèle idéal de discernement, de telle sorte qu'elle bénéficie pleinement de cette grâce que la communion apporte à un tel effort.**

#### **IV Conclusion**

42. Il faut avoir une immense reconnaissance pour les récents développements des relations entre anglicans et catholiques romains. Nos commissions internationales ont produit un travail de valeur et nous ont donné des raisons d'espérer. Les relations entre l'Archevêque de Canterbury et le Saint Siège se sont développées et approfondies. Il y a un nombre impressionnant d'organismes pour faire avancer le dialogue théologique, maintenir la communication, et favoriser les relations entre anglicans et catholiques romains - rappelons nous combien ces relations se sont approfondies et ont évoluées pendant ces dernières décennies. Ce que nous avons accompli et l'espoir qui est né accentuent la souffrance et l'embarras causés par la situation actuelle.
43. Nous avons été motivés par le désir de préserver ce que nous avons acquis par notre dialogue théologique. C'est pourquoi en rédigeant ce rapport nous avons particulièrement voulu montrer comment, ensemble, nous comprenons la communion et la dynamique et les structures qui la fortifient et la soutiennent. La communion est à la fois un don de Dieu et un appel, elle a ses exigences. A travers toute son histoire, par la grâce de Dieu, l'Eglise s'est efforcée de porter témoignage de ce don et de répondre à cet appel et d'en accepter les exigences. Vivre en communion dans l'histoire demande de trouver un chemin qui permette de traiter des sujets nouveaux et difficiles, afin de pouvoir continuer à vivre et

progresser ensemble. Ceci concerne et l'Eglise catholique romaine et la Communion anglicane, et concerne aussi chacun d'entre nous quand nous nous efforçons par notre vie et notre témoignage de nous rapprocher de plus en plus, et de rechercher l'unité qui est, nous le croyons, la volonté du Christ.

44. Nous avons essayé de montrer comment la décision de l'Eglise épiscopale des USA - quand elle a procédé à la récente consécration malgré l'opposition fortement soutenue par d'importantes parties de la Communion anglicane - remet en question des aspects significatifs de nos déclarations communes sur l'autorité et l'ecclésiologie: la nature de la communion ecclésiale; l'interdépendance réciproque des Eglises; le rôle de l'autorité épiscopale et collégiale pour maintenir l'unité de la communion; le processus de discernement dans la communion de l'Eglise et le rôle décisif que jouent les Écritures et la Tradition. Cette décision nous pose aussi un redoutable défi puisque nous affirmons partager une vision commune de la nature humaine et les mêmes valeurs morales fondamentales.
45. Nous croyons que l'interdépendance est de l'essence même de la communion. C'est pourquoi nous sommes inquiets de voir que par cette consécration le New Hampshire a agi contrairement aux résolutions et aux demandes des organes anglicans d'unité. L'avertissement de l'archevêque Runcie qui parlait du besoin de regarder bien en face 'le shibboleth de l'autonomie' et de choisir entre l'indépendance et l'interdépendance, prend maintenant une nouvelle urgence à la lumière des récents événements. Ces nouveaux obstacles doivent être envisagés à la lumière de tout ce que nous comprenons ensemble et partageons, nous appuyant sur la tradition apostolique et avec une ferme résolution née de la conviction profonde qu'il s'agit cruciallement de la communion; c'est ce dont le monde a le plus besoin et que l'Eglise, sous la puissance du Saint Esprit (2 Cor 13, 13) est chargée de mettre en valeur et d'être le ministre.
46. Si des diocèses anglicans ou des provinces en venaient à accepter la notion 'd'une option locale' pour prendre des décisions importantes concernant l'enseignement de l'Eglise en matière de foi et de morale et si les liens de communion étaient affaiblis au point d'aller vers une fédération de provinces autonomes plutôt que de garder une relation de responsabilité mutuelle et d'interdépendance, alors notre consensus sur l'ecclésiologie de communion serait sérieusement sapé et peut-être irrémédiablement endommagé. Un arrangement de type fédéral ne peut adéquatement exprimer le lien profond qui existe entre le rassemblement visible du peuple de Dieu et sa source vivifiante et n'est que l'ombre bien pâle d'une vraie ecclésiologie de communion.
47. Nous avons aussi cherché à montrer que les déclarations d'ARCIC sur la *koinonia* et le discernement en communion, sont cohérentes avec les récentes déclarations anglicanes (et catholiques) sur l'ecclésiologie et y trouvent un profond écho. Elles sont aussi en accord avec la recherche qui se développe dans la Communion anglicane, concernant les quatre '*instruments of unity*' (organes d'unité). Elles sont aussi enracinées dans les 'anciennes traditions communes' telles qu'elles se sont développées au 4<sup>e</sup> siècle.
48. Réfléchissant aux conséquences des décisions du diocèse du New Westminster et de l'Eglise épiscopale des USA sur la communion qu'anglicans et catholiques romains partagent déjà; nous avons pris au sérieux les inquiétudes franchement exposées par les représentants du Conseil pontifical pour l'Unité des Chrétiens lors des récentes discussions qu'ils ont eues avec les responsables de la Communion anglicane:

*Unitatis redintegratio* n°13 met à part la Communion anglicane comme *occupant une place spéciale* parmi les Eglises et Communautés ecclésiales qui ont pris naissance au XVI<sup>e</sup> siècle avec la Réforme. Prenant appui sur cette affirmation nous avons cherché à maintenir des relations au plus haut niveau possible. Même dans les moments difficiles du passé nous n'avons pas cherché à remettre en question nos relations et nous ne cherchons pas à le faire maintenant.

Mais dans la même ligne, nous devons ajouter: les questions actuelles auxquelles vous faites face sont d'une importance ecclésiologique monumentale ... Pour parler clairement les décisions ecclésiologiques que vous allez prendre seront un facteur décisif pour déterminer quelle forme prendront nos relations futures. De notre point de vue, la réponse que vous donnerez à la situation présente nous dira quelle forme prendra votre Communion.

Il est profondément troublant que le terme communion ait de plus en plus besoin d'adjectifs qualificatifs tels que *affaiblie* ou *brisée*, et que les anomalies ecclésiologiques menacent de s'accumuler comme des moyens de répondre aux tensions qui existent dans les provinces anglicanes ... Si le terme 'communion' est toujours employé en son plein sens c'est l'interprétation donnée à l'autonomie des provinces anglicanes et les composantes de cette autonomie qui seront décisives.

Si vous choisissez de renforcer les structures d'autorité et les 'instruments d'unité' dans la Communion anglicane et si vous trouvez des moyens efficaces pour contrer les tendances divergentes en matière de foi et de doctrine, nous verrions cela clairement comme renforçant la possibilité d'un dialogue significatif et fructueux pour la recherche de l'unité chrétienne et un plus grand engagement pour partager le témoignage et la mission.

C'est notre énorme désir que la Communion anglicane reste unie, enracinée dans la foi historique; notre dialogue et nos relations depuis quatre décennies nous ont amenés à croire que c'est ce que nous partageons en très grande part.

49. Les membres de la sous-commission ont conscience que beaucoup de chrétiens et d'autres suivent de près la Communion anglicane pour voir comment elle va répondre à ses difficultés. Nous espérons que ces réflexions, basées sur le travail de notre commission théologique de dialogue aideront votre processus de discernement alors que vous recherchez l'esprit du Christ. C'est un signe d'espérance que ce petit groupe ait été invité à réfléchir aux récents événements à la lumière du travail d'ARCIC. Nous espérons que le travail d'IARCCUM pourra bientôt reprendre et que la Commission pourra achever son mandat : faire avancer la réception du travail d'ARCIC et trouver les moyens de donner, dans nos vies ecclésiales, une expression tangible de la foi que nous partageons. Nous accompagnons le travail de la Commission de Lambeth de nos fidèles prières.
50. *L'Eglise comme communion* note que 'plus nous nous rapprochons les uns des autres et plus aigu est le sentiment des différences qui subsistent'. Ces mots ont fortement résonné en nous et en plusieurs de ceux qui, ces dernières années ont travaillé et prié pour que des relations plus étroites s'établissent entre nous. Le texte se termine par un mot d'encouragement et une invitation à persévérer dans notre quête de cette unité à laquelle le Christ nous appelle:

La patience et la générosité avec lesquelles nous cherchons à résoudre les différences qui demeurent, témoigneront du genre de communion plus parfaite que nous nous efforçons

se réaliser. Anglicans et catholiques romains avec tous les chrétiens sont appelés par Dieu à continuer à poursuivre l'objectif d'une complète communion de foi et de vie sacramentelle. Nous devons obéir à cet appel jusqu'à ce que tous puissent participer à la plénitude de cette Présence divine afin que tout honneur, toute action de grâce et toute louange soient rendus au Père au Fils au Saint Esprit dans les siècles des siècles. Amen.  
(58)

Membres de la sous-commission IARCCUM:

### **Anglicans**

Mgr David Beetge co-président anglican, IARCCUM

Mgr John Baycroft

Dr Mary Tanner

Chanoine Gregory Cameron, co-secrétaire anglican, IARCCUM, *ex officio*

### **Catholiques**

Révérénd Peter Cross

Révérénd Dr Paul McPartlan

Révérénd Père Liam Walsh, OP

Chanoine Donald Bolen, Co-secrétaire catholique romain, IARCCUM, *ex officio*